ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Hotels

Question écrite n° 1598

Texte de la question

M. Raymond Couderc attire l'attention de M. le ministre de l'equipement, des transports et du tourisme sur les problemes de renovation de l'industrie hoteliere. Bon nombre d'hotels independants subissent sans pouvoir lutter a armes egales la concurrence des chaines franchisees d'hotels. Les professionnels de l'industrie hoteliere independante souhaitent un « vrai » plan d'aide qui les aiderait a la renovation de leurs etablissements. Il lui demande les mesures qu'il compte prendre afin d'aider l'industrie hoteliere independante a entreprendre une profonde renovation.

Texte de la réponse

La modernisation des etablissements hoteliers independants se heurte aux difficultes liees aux caracteristiques de ce secteur, fortement capitalistique et disposant de peu de fonds propres. Elle s'inscrit par ailleurs dans un contexte economique general difficile, aggrave dans certains sites par l'existence d'une surcapacite hoteliere qui deteriore les conditions de son exploitation. Les mesures recemment prises par le Gouvernement dans le cadre du soutien a l'emploi dans les PME doivent etre completees pour l'hotellerie par des dispositions specifiques de nature a inciter les etablissements financiers a intervenir plus largement dans ce secteur. En outre, les services de la direction du tourisme travaillent actuellement, en liaison avec les representants de la profession, les departements ministeriels concernes et certains etablissements financiers, a la mise en place de fonds de garantie susceptibles d'intervenir pour les operations de modernisation et a la mise en oeuvre d'actions de formation des exploitants destines a ameliorer la gestion et la commercialisation des etablissements.

Données clés

Auteur : M. Couderc Raymond
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 1598
Rubrique : Hotellerie et restauration
Ministère interrogé : équipement, transports et tourisme
Ministère attributaire : équipement, transports et tourisme

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 31 mai 1993, page 1489
Réponse publiée le : 23 août 1993, page 2648